

Direction des Etudes des
Répertoires et des Statistiques

TABLEAU DE BORD
juillet 2014

Les accidents et maladies
professionnelles
du régime des salariés agricoles
1^{er} et 2^e trimestres 2013

Juillet 2014

Tableau de bord

Les accidents et maladies professionnelles du régime des salariés agricoles aux premier et deuxième trimestres 2013

DIRECTION DES ETUDES, DES REPERTOIRES
ET DES STATISTIQUES

Directeur de la publication :

Alain PELC

pelc.alain@ccmsa.msa.fr

Département "Retraite-Famille- Observatoire
des risques professionnels agricoles (ORPA)

- Accidents du travail"

Responsable : Rakhsat SLEIMAN

sleiman.rakhsat@ccmsa.msa.fr

Réalisé par :

Mauricette BRIAND

briand.mauricette@ccmsa.msa.fr

Jean-Claude CHRETIEN

chretien.jean-claude@ccmsa.msa.fr

Mise en page : □

Marie-Claude MASTAIN

Diffusion :

Claudine GAILLARD

gaillard.claudine@ccmsa.msa.fr

Mireille MEDELICE

Medelice.mireille@ccmsa.msa.fr

Sommaire

Sources de données	4
Le champ de la population	4
Données présentées	4
1. Au cours des deux premiers trimestres le nombre de nouveaux ATMP baisse de - 5 %.....	5
2. 71 % des accidents de travail ont donné lieu à un arrêt indemnisé	5
3. Le nombre d'ATMP avec nouvelles Incapacités permanentes partielles est en baisse de - 4,5 %	6
4. Le montant des prestations versées pour le premier semestre 2013 est en hausse de + 2,5 %.....	6
Définitions	10
Sigles cités :	10
Annexe	11

Tableaux

Tableau 1 : Nombre d'heures travaillées et d'ATMP par secteur d'activité	7
Tableau 2 : Nombre d'ATMP avec arrêt et nombre de jours d'IJ par grand secteur d'activité.....	8
Tableau 3 : Nombre d'ATMP par taux IPP et par grand secteur d'activité	9
Tableau 4 : Montants versés pour les ATMP par type de prestation et par grand secteur d'activité	9

Télécharger les données au format Excel :



Les accidents du travail et maladies professionnelles du régime des salariés agricoles (SA) : Principaux indicateurs par grand secteur d'activité 1^{er} et 2^e trimestres 2013

Sources de données

Les données proviennent :

- des déclarations d'accidents du travail et de maladies professionnelles des salariés de la MSA figurant dans le Système d'information des maladies professionnelles et des accidents du travail (SIMPAT),
- des fichiers de report au compte carrière décrivant la structure du salariat en 2013.

Ce sont celles mises à jour au début de janvier 2014. Certaines données sont donc susceptibles d'évoluer.

Le champ de la population

L'analyse porte sur l'évolution des accidents du travail et des maladies professionnelles ayant donné lieu à un premier versement dans la période considérée pour la population salariée relevant du régime agricole de France métropolitaine, hors départements du Bas-Rhin, Haut-Rhin et de la Moselle. Ces trois départements bénéficient d'un régime social particulier en matière de protection contre les accidents du travail et les maladies professionnelles.

Une catégorie de risque est attribuée à chaque exploitation ou entreprise. Elle correspond à l'activité principale de l'exploitation (voir annexe).

Données présentées

Dans les tableaux suivants les données présentées sont celles des 1^{er} et 2^e trimestres 2013 cumulés. Elles sont comparées aux données des 1^{er} et 2^e trimestres 2012 cumulés.

Dans le présent document les données sont réparties pour les principaux grands secteurs professionnels.

Les accidents du travail et maladies professionnelles du régime des salariés agricoles (SA) : Principaux indicateurs par grand secteur d'activité 1^{er} et 2^e trimestres 2013

Un nombre d'ATMP, pour les salariés agricoles, en baisse pour les deux premiers trimestres 2013

Chez les salariés agricoles et au cours des deux premiers trimestres 2013, 28 900 accidents du travail et maladies professionnelles (ATMP) sont dénombrés pour 639 millions d'heures travaillées. Ce nombre d'ATMP est en baisse de - 5 % par rapport aux deux premiers trimestres 2012.

1. Au cours des deux premiers trimestres le nombre de nouveaux ATMP baisse de - 5 %

Le nombre d'heures de travail recensé pour les deux premiers trimestres 2013 cumulé baisse de - 3,4 % pour s'établir à 639 millions d'heures travaillées (661 millions au cours des deux premiers trimestres 2012).

Les secteurs dont le nombre d'heures travaillées baisse le plus sont les secteurs « travaux forestiers » avec -14,8 % d'heures travaillées, « coopératives agricoles » avec - 5,8 % et les « travaux agricoles » avec - 3,5 % d'heures travaillées.

Au cours des deux premiers trimestres 2013, 28 866 nouveaux ATMP sont dénombrés, en nette baisse de - 4,9 % par rapport aux deux premiers trimestres 2012. Les plus fortes baisses concernent les secteurs « artisanat rural » avec - 10,5 % et les « travaux forestiers » avec - 8,0 %. La baisse est également notable pour le secteur « coopératives agricoles » avec - 5,6 % d'ATMP.

Le taux de fréquence des ATMP est de 45,2 pour un million d'heures travaillées. Ce taux baisse de trois quarts de point par rapport à celui des deux premiers trimestres 2012, qui était de 45,9 accidents par million d'heures travaillées. Seul le taux de fréquence du secteur « cultures et élevages » a baissé d'un point pour s'établir à 47,7 accidents par million d'heures travaillées en 2013. Le secteur des travaux forestiers présente le plus fort taux de fréquence avec 90,7 accidents par million d'heures travaillées.

La répartition par type d'accidents montre la prédominance des accidents du travail avec 86,3 % du total des ATMP. Ce pourcentage est en baisse d'un point par rapport aux deux premiers trimestres 2012. Les accidents de trajet, avec 6,8 % du total des AT/MP et les maladies professionnelles, 6,9 %, voient leur part croître d'un demi-point par rapport à 2012.

2. 71 % des accidents de travail ont donné lieu à un arrêt indemnisé

Au cours des deux premiers trimestres 2013, le nombre d'accidents du travail ayant donné lieu pour la première fois à un paiement d'indemnités journalières (IJ) représente 71,2 % du total des accidents du travail reconnus sur cette période. Ce pourcentage est en hausse de deux points comparé aux deux premiers trimestres 2012.

Pour les deux premiers trimestres 2013, la part des accidents de trajet avec un premier paiement d'IJ a augmenté d'un point par rapport à la même période en 2012. En revanche, les maladies professionnelles donnant lieu à un arrêt voient leur part diminuer de huit points comparé à 2012.

Au premier semestre 2013, la durée moyenne d'indemnisation est de 62 jours pour les accidents du travail, de 71 jours pour les accidents de trajet et de 290 jours pour les maladies professionnelles. Pour ces dernières, elle augmente de 11 jours comparé aux deux premiers trimestres 2012, et de deux jours pour les accidents du travail. Elle reste stable pour les accidents de trajet.

3. Le nombre d'ATMP avec nouvelles incapacités permanentes partielles est en baisse de - 4,5 %

Au cours du 1^{er} semestre 2013, tous types d'ATMP confondus, 3 215 nouvelles incapacités permanentes partielles (IPP) ont été reconnues pour les salariés agricoles, soit une baisse de - 4,5 % par rapport au 1^{er} semestre 2012. Parmi celles-ci, 2 140, soit les deux tiers, concernent les accidents du travail.

Par rapport aux deux premiers trimestres 2012, le nombre de nouvelles IPP est en baisse pour les accidents du travail (- 5,8 %), pour les accidents de trajet (- 5,5 %) et pour les maladies professionnelles (- 0,7 %).

Comparé au premier semestre 2012, le nombre de rentes attribuées (IPP d'au moins 10 points) sur la même période en 2013, est en baisse pour tous les types d'ATMP et principalement les accidents de trajet avec - 16,0 %. Les maladies professionnelles et les accidents du travail présentent un nombre d'IPP de 10 points ou plus en baisse, avec respectivement - 3,5 % et - 2,2 %.

4. Le montant des prestations versées pour le premier semestre 2013 est en hausse de + 2,5 %

Pour les deux premiers trimestres 2013, les ATMP ont occasionné une dépense de 184,6 millions d'euros de prestations (soins de santé, indemnités journalières et rentes de victime). Le montant de ces prestations est en hausse de + 2,5 % par rapport aux deux premiers trimestres 2012. Le secteur « cultures et élevages » est celui pour lequel la dépense est la plus importante (81,8 millions d'euros). Viennent ensuite les secteurs « coopératives agricoles » (34 millions d'euros), « travaux agricoles » (24,5 millions d'euros) et « travaux forestiers » (19,2 millions d'euros).

Le poste des dépenses le plus important est celui des rentes de victime avec 53,4 % du total des prestations versées. Le total des indemnités journalières représentent 36,6 % et les soins de santé 10,0 %. Par rapport aux mêmes trimestres de l'année précédente, la part des rentes de victimes a augmenté de + 1,2 point dans le total des prestations aux dépens des parts des postes « soins de santé » et « indemnités journalières » qui ont diminué chacune de - 0,6 point.

Les prestations relatives aux accidents du travail représentent 73,5 % des montants versés. Les accidents de trajet représentent 9,2 % du total des prestations et les maladies professionnelles 17,3 %.

Télécharger les données au format Excel : 

Les ATMP du régime des salariés agricoles (SA) : Principaux indicateurs par grand secteur d'activité 1^{er} et 2^e trimestres 2013

Tableau 1 : Nombre d'heures travaillées et d'ATMP par secteur d'activité

	Nombre d'heures travaillées	Nombre d'ATMP avec et sans arrêt	Taux de fréquence	Répartition des ATMP par types (en %)		
				Accidents du travail	Accidents de trajet	Maladies professionnelles
Cultures et élevages	222 142 317	10 610	47,8	85,4 %	4,6 %	10,0 %
Travaux forestiers / travaux agricoles	86 217 000	6 653	77,2	92,1 %	3,7 %	4,3 %
Coopératives agricoles	89 302 098	4 212	47,2	83,3 %	4,6 %	12,1 %
Organismes professionnels et personnels de bureau (secteurs techniques)	188 338 578	2 277	12,1	68,2 %	26,6 %	5,2 %
Activités diverses, artisans ruraux et apprentis	52 597 220	5 114	97,2	91,0 %	8,4 %	0,6 %
Tous secteurs	638 597 213	28 866	45,2	86,3 %	6,8 %	6,9 %

Evolution 1^{er} et 2^e trimestre 2012/1^{er} et 2^e trimestre 2013

	Evolution en %		Ecart en points			
Ensemble	-3,4%	- 4,9 %	- 0,7	- 0,9	0,4	0,5

Source : MSA

Tableau 2 : Nombre d'ATMP avec arrêt et nombre de jours d'IJ par grand secteur d'activité

	Accidents du travail			Accidents de trajet			Maladies professionnelles		
	Nombre d'AT	% d'AT avec arrêt	Nombre de jours d'IJ (par accident)	Nombre d'AT	% d'AT avec arrêt	Nombre de jours d'IJ (par accident)	Nombre de MP	% de MP avec arrêt	Nombre de jours d'IJ (par maladies)
Cultures et élevages	9 062	79,2 %	71,3	486	84,6 %	102,3	1 062	64,4 %	295,6
Travaux forestiers / travaux agricoles	6 126	81,1 %	56,6	244	87,7 %	73,3	283	73,1 %	277,2
Coopératives agricoles	3 509	73,1 %	63,4	194	79,9 %	78,8	509	75,0 %	287,6
Organismes professionnels et personnels de bureau (secteurs techniques)	1 553	68,7 %	74,1	605	70,7 %	51,7	119	74,8 %	288,3
Activités diverses, artisans ruraux et apprentis	4 654	41,8 %	34,1	431	60,8 %	49,1	29	75,9 %	299,5
Tous secteurs	24 904	71,2 %	62,1	1 960	75,0 %	71,4	2 002	69,1 %	290,2

Evolution 1^{er} et 2^e trimestre 2012/1^{er} et 2^e trimestre 2013/013

	Accidents du travail			Accidents de trajet			Maladies professionnelles		
	<i>Evol. en %</i>	<i>Ecart en points</i>	<i>Ecart en jours</i>	<i>Evol. en %</i>	<i>Ecart en points</i>	<i>Ecart en jours</i>	<i>Evol. en %</i>	<i>Ecart en points</i>	<i>Ecart en jours</i>
	Nombre d'AT	% d'AT avec arrêt	Nombre de jour d'IJ (par accident)	Nombre d'AT	% d'AT avec arrêt	Nombre de jour d'IJ (par accident)	Nombre de MP	% de MP avec arrêt	Nombre de jour d'IJ (par maladies)
Cultures et élevages	- 5,6 %	1,5	3,2	- 4,3 %	- 3,0	10,1	7,6%	- 11,8	19,2
Travaux forestiers / travaux agricoles	- 6,0 %	2,3	1,6	- 3,2 %	7,9	- 13,2	0,0%	3,2	- 13,3
Coopératives agricoles	- 6,8 %	1,2	2,3	- 4,0 %	5,6	-0,4	2,8%	- 7,6	- 3,1
Organismes professionnels et personnels de bureau (secteurs techniques)	- 4,4 %	2,4	5,6	11,6 %	- 1,8	- 2,4	- 1,7%	- 7,9	46,9
Activités diverses, artisans ruraux et apprentis	- 6,2 %	3,1	-0,8	- 3,6 %	3,1	3,0	- 50,0 %	13,8	46,5
Tous secteurs	- 5,9 %	2,0	2,2	0,5 %	0,8	- 0,1	3,0 %	- 7,8	11,0

Source : MSA

Télécharger les données au format Excel :



Tableau 3 : Nombre d'ATMP par taux IPP et par grand secteur d'activité

	Nombre total de nouvelles IPP	Nouvelles IPP aux victimes attribuées dans le trimestre					
		Accidents du travail		Accidents de trajet		Maladies professionnelles	
		Nombre	dont IPP >=10%	Nombre	dont IPP >=10%	Nombre	dont IPP >=10%
Cultures et élevages	1 534	993	354	83	28	458	226
Travaux forestiers / travaux agricoles	679	522	184	23	9	134	74
Coopératives agricoles	532	328	114	22	7	182	112
Organismes professionnels et personnels de bureau (secteurs techniques)	279	146	46	72	14	61	23
Activités diverses, artisans ruraux et apprentis	191	151	45	24	5	16	9
Tous secteurs	3 215	2 140	743	224	58	851	444

s : donnée confidentielle, en application des règles du secret statistique.

Evolution 1^{er} et 2^e trimestre 2012/1^{er} et 2^e trimestre 2013

	Evolution en %						
Tous secteurs	- 4,5 %	- 5,8 %	- 2,2 %	- 5,5 %	- 16,0 %	- 0,7 %	- 3,5 %

Source : MSA

Tableau 4 : Montants versés pour les ATMP par type de prestation et par grand secteur d'activité

	Montant total	Nouvelles IPP aux victimes attribuées dans le trimestre					
		Soins de santé	Indemnités journalières	Rentes de victimes	AT	Trajet	MP
Cultures et élevages	81 839 713 €	10,1 %	38,3 %	51,6 %	72,7 %	8,3 %	19,0 %
Travaux forestiers / travaux agricoles	43 712 399 €	9,8 %	34,3 %	55,9 %	82,4 %	5,4 %	12,2 %
Coopératives agricoles	33 990 698 €	8,8 %	39,1 %	52,1 %	66,9 %	7,1 %	26,0 %
Organismes professionnels et personnels de bureau (secteurs techniques)	14 726 280 €	9,1 %	37,4 %	53,6 %	63,8 %	25,4 %	10,8 %
Activités diverses, artisans ruraux et apprentis	10 286 565 €	15,3 %	23,5 %	61,1 %	77,7 %	15,9 %	6,4 %
Tous secteurs	184 555 655 €	10,0 %	36,6 %	53,4 %	73,5 %	9,2 %	17,3 %

Evolution 1^{er} et 2^e trimestre 2012/1^{er} et 2^e trimestre 2013

	Evolution en %	Ecart en points					
Tous secteurs	2,5 %	- 0,62	- 0,61	1,23	0,27	- 0,24	- 0,03

Source : MSA

Définitions

Nombre d'heures travaillées	Nombre d'heures travaillées au cours des deux premiers trimestres
Nombre d'ATMP avec et sans arrêt	Nombre de nouveaux ATMP avec et sans arrêt enregistrés dans les deux trimestres considérés
Taux de fréquence ATMP	Nombre d'ATMP pour 1 000 000 d'heures travaillées
Nombre d'ATMP avec arrêt	Accident ou maladie professionnelle ayant donné lieu à un premier versement d'indemnité journalière (IJ) au cours de la période considérée
Nombre de jours d'IJ	Nombre total de jours d'arrêt indemnisés au cours de la période considérée
Nombre de nouvelles IPP	Nombre de nouvelles incapacités permanentes partielles (IPP) connues pour la première fois au cours de la période considérée
Taux IPP	Taux d'incapacité permanente partielle pour les nouvelles IPP connues au cours de la période considérée
Montant des soins de santé	Montant en euros versés pour les soins de santé au cours de la période considérée
Montant des indemnités journalières	Montant en euros versés pour les indemnités journalières au cours de la période considérée
Montant des rentes de victimes	Montant en euros versés pour les rentes de victime au cours de la période considérée.
Montant total ATMP	Somme des coûts soins de santé, indemnités journalières et rentes de victimes versés au cours de la période considérée

Sigles cités :

ATMP : Accidents de travail, de trajet et maladie professionnelle

DERS : Direction des Etudes, des Répertoires et des Statistiques

IJ : Indemnités journalières

IPP : Incapacité permanente partielle

MSA : Mutualité sociale agricole

SIMPAT : Système d'information sur les maladies professionnelles et les accidents du travail

Télécharger les données au format Excel :



Annexe

Classement des exploitations et des entreprises agricoles par secteurs d'activités et catégories professionnelles :

- **CULTURES ET ELEVAGE - Secteurs d'activités n° 1 et 2**

110 - Cultures spécialisées ; 120 – Champignonnières ; 130 - Elevage spécialisé de gros animaux ; 140 - Elevage spécialisé de petits animaux ; 150 - Entraînement, dressage, haras ; 160 – Conchyliculture ;
170 - Marais salants ; 180 - Cultures et élevage non spécialisés ; 190 – Viticulture.

- **TRAVAUX FORESTIERS - Secteur d'activité n° 3**

310 - Sylviculture ; 320 - Gemmage ; 30 - Exploitations de bois proprement dites ; 340 - Scieries fixes.

- **ENTREPRISES DE TRAVAUX AGRICOLES - Secteur d'activité n° 4**

400 - Entreprises de travaux agricoles ; 410 - Entreprises de jardins et entreprises paysagistes, entreprise de reboisement.

- **ARTISANAT RURAL - Secteur d'activité n° 5**

500 - Artisans du bâtiment ; 510 - Autres artisans ruraux

- **COOPERATION - Secteurs d'activités n° 6 et 7**

600 - Stockage et conditionnement (sauf fleurs, fruits, légumes) ; 610 - Approvisionnement ; 620 - Traitement des produits laitiers ; 630 - Traitement de la viande ; 640 - Conserverie des produits autres que la viande ;
650 - Vinification ; 660 - Insémination artificielle ; 670 - Sucrierie, distillerie ; 680 - Meunerie, panification ;
690 - Stockage et conditionnement de fleurs, fruits ou légumes ; 760 - Traitement des viandes de volailles ;
770 - Coopératives diverses.

- **ORGANISMES PROFESSIONNELS - Secteur d'activité n° 8**

801 - Mutualité agricole ; 811 - Crédit agricole ; 821 - Autres organismes ; 830 - Société d'intérêt collectif agricole d'électricité (Sicae) Personnel statutaire ; 832 - Société d'intérêt collectif agricole d'électricité (Sicae) Personnel temporaire.

- **ACTIVITE DIVERSES - Secteur d'activité n° 9**

900 - Gardes-chasse et gardes-pêche ; 910 - Jardiniers, gardes forestiers ; 920 - Remplacement, travail temporaire ; 940 - Membres bénévoles ; 950 - Etablissements privés d'enseignement technique et de formation professionnelle ; 970 - Personnels enseignants des établissements d'enseignement agricole privé visés à l'article 1144 du Code rural (11°) ; 980 - Travailleurs handicapés des CAT.

- **APPRENTIS**

- **PERSONNEL DE BUREAU**

MSA Caisse Centrale

**Direction des Etudes, des Répertoires et des
Statistiques**

Les Mercuriales

40, rue Jean Jaurès

Tél. : 01 41 63 77 77

93547 Bagnolet Cedex

www.msa.fr



L'essentiel & plus encore